NOUVELLES LOCALES
Lille - Roubaix - Tourcoing

LILLE

ON DECOUVRE UNE VASTE ASSOCIATION DE FRAUDEURS DE PHOSPHORE

Le 17 septembre dernier, deux préposés des douanes à Tourcoing, aperçevaient une femme qui fuyait à leur vue. Ils la poursuivirent et l'appréhendèrent : elle dissimulait sous ses vêtements huit kilos de phosphore.

Elle déclara se nommer Marie Tisserand, femme Pierrat, âgée de 53 ans, habitant Tournai, avec son mari, garde-barrière de la Compagnie de l'Est, révoqué en 1895, pour fraude de phosphore. Après sa révocation, le couple était venu se fixer à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, se livrant au colportage de cette marchandise de contrebande. Le mari fut pincé à nouveau en 1909, et condamné par défaut à six jours de prison et à 38.000 francs d'amende.

Les fraudeurs s'installèrent à Tournai, pour continuer leur trafic illégal : la femme Pierrat interrogé par M. Delalé, lui apprit que sa fille habitait rue des Arts, 63, avec son amant Marger, dit Delorme. L'inspecteur Thouvenin, des contributions indirectes, opéra une perquisition à ce dernier domicile, d'où Marger s'était enfui.

Il y découvrit des lettres très intéressantes, par lesquelles le fraudeur était avisé de l'arrivée des caisses de phosphore qu'il avait expédiées à un complice, Pierre Chaisse, à Aubigny (Cher).

Une perquisition fut également pratiquée chez Chaisse, qui avoua sa culpabilité et dénonça un troisième complice, nommé Laborie, habitant Noaillet (Gironde). Une visite domiciliaire chez Laborie amena la découverte de poudre et de bois destiné à la fabrication des allumettes. Des lettres compromettantes pour Louis Huet, de Fourchambault (Nièvre) provoquèrent une perquisition chez ce dernier, où l'on trouva un matériel complet de fabricant d'allumettes. Huet avoua que c'était Marger qui lui avait procuré tout cet attirail et il indiqua son adresse aux inspecteurs des contributions indirectes. Grâce aux renseignements qu'il leur donna, Marger fut arrêté à Béziers. Huet et Chaisse avaient été incarcérés aussitôt après les perquisitions et l'on s'attend à de nouvelles arrestations, car on se trouve en présence d'une organisation de contrebande, avec des ramifications très étendues, qui ont été dévoilées par la patiente perspicacité du magistrat instructeur.

L'INDÉLICAT COURSIER

Hier, M. Marguerit, pharmacien, 199, rue de Paris, envoyait son jeune commis, Jules Devrieger, 15 ans, demeurant rue de Tournai, 90, toucher à la poste un mandat de 11 francs.

Le jeune homme toucha bien le mandat, mais ne reparut plus chez son patron.

Celui-ci a prié la police de rechercher son infidèle employé.

DISPARITION D'UN VIEILLARD

Mardi dernier, M. Alphonse Lavalez, 62 ans, demeurant boulevard du Maréchal-Vaillant, 6, quittait son domicile tout joyeux pour se rendre à son travail chez M. Debels, place de Gand, où il est occupé en qualité d'ouvrier vernisseur.

Le soir, la famille ne le voyant pas revenir, se mit à sa recherche, mais, hélas ! elle ne retrouva pas sa trace et personne ne put fournir le moindre renseignement : le vieillard n'ayant été aperçu nulle part.

La police, prévenue, s'est mise en campagne, mais jusqu'à ce jour les recherches sont restées vaines.

Le vieillard a-t-il été victime d'un accident ou d'un crime ? c'est ce qu'on ne peut dire jusqu'ici.

BAUME VICTOR liniment sans rival contre les douleurs 2 f. le flac. P. Glassel, ph., 28, rue de Grammont, Paris. 9784

COUP DE COUTEAU

A la suite d'une discussion avec sa femme, le nommé Deconinck, marchand ambulant, rue de Fives, 95, au paroxysme de la colère, s'empara d'un couteau qu'il avait caché sous son oreiller et en porta un coup à sa femme. Celle-ci, atteinte au-dessus du sein droit, s'affaissa sur le parquet, perdant du sang en abondance.

Des voisins accourus aux cris poussés par la victime, vinrent lui donner les premiers soins pendant qu'un agent prévenu, s'emparait de l'inculpé.

Celui-ci, qui est aveugle, a été conduit au poste du 3e arrondissement. Interrogé par M. Jénot, commissaire de police, Deconinck a été laissé en liberté provisoire.

La blessée, dont l'état n'est pas grave, a été pansée par le docteur Rouzé.

Chapitre des indélicatesses

— Rue Louis-Faure, chez Mme X..., se présentait un inconnu qui réclama 10 francs en échange d'un paquet commandé par le mari. Celui-ci, en rentrant, déclara qu'il n'avait rien acheté et plainte fut déposée devant M. Roussennac, qui fait rechercher l'escroc qui avait empoché les deux « thunes ».

LE CUISINIER DÉSERTEUR

Au mois de juillet 1909, le chef cuisinier de l'Hôpital militaire de Lille, Labros, pris de l'envie de voyager, abandonna ses marmites, laissant à ses collègues le soin de préparer les plats de l'ordinaire. Il s'en fut, cheminant par les grandes routes, respirant à pleins poumons, l'air de la liberté : deux gendarmes mirent fin à son rêve vécu et il fut arrêté à Dammartin (Seine-et-Oise).

Conduit à l'Hôpital militaire de Lille, il fut de là, mené hier après-midi, entre quatre infirmiers, aux locaux disciplinaires du 16e chasseurs, en prévention de conseil de guerre.

BAS A VARICES

chaussettes, genouillères, molletières solides, élégants, la moitié moins cher qu'ailleurs (depuis 4 fr. 50, au lieu de 8 fr.), chez Mlles Assoignion, bandagistes - herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. 6536

AU PARQUET

— M. Houzeix, juge d'instruction, a renvoyé devant le Tribunal correctionnel Gustave Dubar, cantonnier, Albert Vansteenbrughe, journalier à Tourcoing, pour vol d'un accordéon de 200 francs, au préjudice de M. Dejonckheere, et le cabaretier Rousseau Jean, pour recel.

— Le Parquet de Lille a envoyé une commission rogatoire à Marseille, à la suite de plaintes déposées à Lille contre un nommé Portal, détenu à Marseille, qui se faisait livrer des réveils sous le nom de Briffaut et refusait de les payer à l'échéance, sous prétexte qu'il ne s'appelait pas Briffaut.

LE FEU

— Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, dans un magasin de chiffons, rue Malpart, 25.

Les dégâts sont évalués à 300 francs.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier matin, dans la cave de M. Dujardin, propriétaire, rue St-Gabriel.

Le feu a pris à quelques pièces de bois qui se trouvaient près du calorifère. Les dégâts s'élèvent à environ 100 francs.

COFFRES FORTS 21, rue ROYALE LILLE **GRUSON** 4772

LES VIEUX MONUMENTS LILLOIS

La Société des Sciences de Lille vient d'éditer la deuxième planche de l'album des vieux monuments lillois.

Cette planche, gravée à l'eau forte, par notre concitoyen Omer Bouchery, lauréat de l'Institut, représente la jolie façade sculptée de la maison située près du passage de la cour des Bons-Enfants, exceptionnellement préservée d'un Marger s'était enfui.

— Il y découvrit des lettres très intéressantes, par lesquelles le fraudeur était avisé de l'arrivée des caisses de phosphore qu'il avait expédiées à un complice, Pierre Chaisse, à Aubigny (Cher).

Une perquisition fut également pratiquée chez Chaisse, qui avoua sa culpabilité et dénonça un troisième complice, nommé Laborie, habitant Noaillet (Gironde). Une visite domiciliaire chez Laborie amena la découverte de poudre et de bois destiné à la fabrication des allumettes. Des lettres compromettantes pour Louis Huet, de Fourchambault (Nièvre) provoquèrent une perquisition chez ce dernier, où l'on trouva un matériel complet de fabricant d'allumettes. Huet avoua que c'était Marger qui lui avait procuré tout cet attirail et il indiqua son adresse aux inspecteurs des contributions indirectes. Grâce aux renseignements qu'il leur donna, Marger fut arrêté à Béziers. Huet et Chaisse avaient été incarcérés aussitôt après les perquisitions et l'on s'attend à de nouvelles arrestations, car on se trouve en présence d'une organisation de contrebande, avec des ramifications très étendues, qui ont été dévoilées par la patiente perspicacité du magistrat instructeur.

L'INDÉLICAT COURSIER

Hier, M. Marguerit, pharmacien, 199, rue de Paris, envoyait son jeune commis, Jules Devrieger, 15 ans, demeurant rue de Tournai, 90, toucher à la poste un mandat de 11 francs.

Le jeune homme toucha bien le mandat, mais ne reparut plus chez son patron.

Celui-ci a prié la police de rechercher son infidèle employé.

DISPARITION D'UN VIEILLARD

Mardi dernier, M. Alphonse Lavalez, 62 ans, demeurant boulevard du Maréchal-Vaillant, 6, quittait son domicile tout joyeux pour se rendre à son travail chez M. Debels, place de Gand, où il est occupé en qualité d'ouvrier vernisseur.

Le soir, la famille ne le voyant pas revenir, se mit à sa recherche, mais, hélas ! elle ne retrouva pas sa trace et personne ne put fournir le moindre renseignement : le vieillard n'ayant été aperçu nulle part.

La police, prévenue, s'est mise en campagne, mais jusqu'à ce jour les recherches sont restées vaines.

Le vieillard a-t-il été victime d'un accident ou d'un crime ? c'est ce qu'on ne peut dire jusqu'ici.

BAUME VICTOR liniment sans rival contre les douleurs 2 f. le flac. P. Glassel, ph., 28, rue de Grammont, Paris. 9784

COUP DE COUTEAU

A la suite d'une discussion avec sa femme, le nommé Deconinck, marchand ambulant, rue de Fives, 95, au paroxysme de la colère, s'empara d'un couteau qu'il avait caché sous son oreiller et en porta un coup à sa femme. Celle-ci, atteinte au-dessus du sein droit, s'affaissa sur le parquet, perdant du sang en abondance.

Des voisins accourus aux cris poussés par la victime, vinrent lui donner les premiers soins pendant qu'un agent prévenu, s'emparait de l'inculpé.

Celui-ci, qui est aveugle, a été conduit au poste du 3e arrondissement. Interrogé par M. Jénot, commissaire de police, Deconinck a été laissé en liberté provisoire.

La blessée, dont l'état n'est pas grave, a été pansée par le docteur Rouzé.

Chapitre des indélicatesses

— Rue Louis-Faure, chez Mme X..., se présentait un inconnu qui réclama 10 francs en échange d'un paquet commandé par le mari. Celui-ci, en rentrant, déclara qu'il n'avait rien acheté et plainte fut déposée devant M. Roussennac, qui fait rechercher l'escroc qui avait empoché les deux « thunes ».

LE CUISINIER DÉSERTEUR

Au mois de juillet 1909, le chef cuisinier de l'Hôpital militaire de Lille, Labros, pris de l'envie de voyager, abandonna ses marmites, laissant à ses collègues le soin de préparer les plats de l'ordinaire. Il s'en fut, cheminant par les grandes routes, respirant à pleins poumons, l'air de la liberté : deux gendarmes mirent fin à son rêve vécu et il fut arrêté à Dammartin (Seine-et-Oise).

Conduit à l'Hôpital militaire de Lille, il fut de là, mené hier après-midi, entre quatre infirmiers, aux locaux disciplinaires du 16e chasseurs, en prévention de conseil de guerre.

BAS A VARICES

chaussettes, genouillères, molletières solides, élégants, la moitié moins cher qu'ailleurs (depuis 4 fr. 50, au lieu de 8 fr.), chez Mlles Assoignion, bandagistes - herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. 6536

AU PARQUET

— M. Houzeix, juge d'instruction, a renvoyé devant le Tribunal correctionnel Gustave Dubar, cantonnier, Albert Vansteenbrughe, journalier à Tourcoing, pour vol d'un accordéon de 200 francs, au préjudice de M. Dejonckheere, et le cabaretier Rousseau Jean, pour recel.

— Le Parquet de Lille a envoyé une commission rogatoire à Marseille, à la suite de plaintes déposées à Lille contre un nommé Portal, détenu à Marseille, qui se faisait livrer des réveils sous le nom de Briffaut et refusait de les payer à l'échéance, sous prétexte qu'il ne s'appelait pas Briffaut.

ROUBAIX

CHEZ LES CABARETIERS

Une grande réunion est organisée pour le mercredi 28 décembre 1910, à 7 heures du soir, dans la salle de M. Lièvin Cornille, estaminet de la Clarinette, boulevard de Fourmies, à Roubaix.

Ordre du jour : Organisation syndicale ; Intérêts professionnels ; Cherté des vivres.

AUX BEAUX-ARTS

M. Jacques Barbotin, fils du professeur d'architecture de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, atelier Laloux, vient de remporter au jugement du concours Godeboeuf, une première seconde médaille.

SYNDICAT DES NÉGOCIANTS

Dans sa dernière réunion, le Syndicat des Négociants en tissus de Roubaix a renouvelé à l'unanimité et pour trois ans, les pouvoirs de son bureau actuellement en fonctions, savoir : Président, M. Paul Loth, vice-président, M. Laloupette Pareul; secrétaire, M. Achille Lepoutre.

PETITES NOUVELLES

— Un inconnu, en l'absence des époux Henri Colier, rue de l'Epeule, ruelle Cugnet, enfonça leur porte d'un coup d'épaule.

— Rue du Moulin, M. Colin Florent, demeurant à Hem, domestique au service de M. César Deruyère, a été comprimé entre l'arrière d'un train 1 et un brancard de son tombereau. Le charretier se plaint de douleurs intercostales.

— Après avoir fracturé la porte de la baraque de M. Georges Vandewynckèle, marchand de pommes de terre frites, près du Pont de la Vigne, des inconnus ont volé un pot de fer contenant dix kilos de suif fondu et un chaudron en fer.

— Emile Dartois, 32 ans, Grande-Rue, 457; Malfait Henri, 21 ans, boulevard de Belfort, 61 et Pierl Louis, 21 ans, rue Jeanne, à Wattrelos, tous trois ouvriers apprêteurs chez MM. Motte-Bossut, tisserands, boulevard de Belfort, ont été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vols et complicité de vols de cuivre au préjudice de leurs patrons.

— En jouant avec une carabine, Henri Lilande, 14 ans, demeurant à Hem, hameau des Trois-Baudets, s'est logé une balle dans la cuisse gauche. A la Fraternité, la balle a été extraite.

— M. Pierre Thieffry, 18 ans, peigneur, chez MM. Isaac Holden et Cie, à Croix, demeurant à Wattrelos, a eu le bras droit blessé par une carde. A la Fraternité.

L'ACTUALITÉ EN VITRINES

A voir dans les vitrines du Hall du Nord-Tourisme, 11, Grande-Place Saint-Martin, à Roubaix, les photographies suivantes : Procession de Noël à Bethléem ; Un abordage à Douvres ; le nouveau président de la Suisse ; Noël à Paris ; Une tempête sur l'Eure ; Un feu de forêt ; Terrible tempête dans la Manche.

CAISSE D'EPARGNE

Le Conseil de direction se réunira jeudi prochain 29 courant, à 4 heures 3/4, en son hôtel, 5, rue du Château, pour l'examen des différentes questions à traiter du jour et notamment : Bains-douches. Compte rendu des décisions de la commission spéciale. — Habitations à bon marché (Etat actuel de la question. — Participation à l'Exposition du Nord de la France en 1911. — Affiliation à la Fédération des Caisses de l'Est. — Réclections diverses.

A l'issue de cette séance, réunion générale annuelle pour exposer le compte rendu des opérations de l'année 1910. — MM. les directeurs des succursales sont priés d'y assister.

TOURCOING

VOL D'OBJETS EN CUIVRE

M. Georges Lefebvre, négociant en vins et spiritueux, rue des Poudreux, déplace en ce moment ses magasins. Au cours de cette opération, une bassine et quatre robinets en cuivre ont disparu. La valeur de ces objets est de 150 francs.

EXPLOITS DE SANS-GITE

L'autre dernière nuit, un carreau fut brisé à une des fenêtres de l'école libre de filles de la rue Montaigne, et ceux qui commirent ce bris de clôture s'introduisirent dans une classe et allumèrent le poêle en employant à cet effet une vingtaine de cahiers d'élèves. On croit qu'il s'agit là d'exploits de sans gîte.

EXTRADÉS FRANÇAIS

La gendarmerie de Tourcoing a reçu des mains des autorités belges Achille Langlart, comptable, et Alcel Tavgnée, deux détenus de la prison de St-Gilles, à Bruxelles, réclamés par le parquet de Lille, pour abus de confiance et escroquerie.

MANDAT D'AMENER

Le service de la sûreté a arrêté en vertu d'un mandat d'amener de M. Delalé, Pierre, 21 ans, peigneur, rue de la Croix-Rouge, contre lequel une plainte a été portée pour attentat sur une mineure de 11 ans.

TRAMWAY ET VOITURE

Mardi vers 10 heures 45, une voiture appartenant à M. Dewinat, messager à Croix, est entrée en collision rue de Gand avec un tramway Mongy. Un panneau du tramway et 3 carreaux ont été brisés.

AVENIR DU PROLETARIAT

Comité de Tourcoing

A l'occasion de la nouvelle année, la recette est reportée au dimanche 8 janvier 1911, de 10 à 11 heures ½ du matin, au siège, 2, place de la République.

ASSOCIATION AMICALE DES EMPLOYÉS DE LA CONDITION PUBLIQUE. — Banquet-Revillon.

Samedi 24 décembre, à 9 heures du soir, a eu lieu au local, estaminet du Cheval-Rouge, le banquet annuel de l'Association. Il fut servi dans les meilleures conditions par les bons soins de Mme Quesney.

Les sociétaires ont tenu à témoigner par leur présence en grand nombre, de leur attachement à l'Association.

A l'issue du banquet, un concert improvisé a permis aux heureux chanteurs de se produire et la petite fête s'est clôturée à la satisfaction générale.

AMICALE DU FLOCON

Jeudi 29, à 8 heures du soir, répétition de la chorale ; mise à l'étude d'un nouveau chœur. Présence indispensable.

— Les membres de la commission sont priés de se trouver samedi à 8 heures du soir, chez Rodolphe Vandordeven, rue du Sentier, pour se rendre en groupe chez M. Bouillez, directeur.

AUTOUR DE LILLE

ARMENTIÈRES

Une belle fête laïque. — Une soirée-concert réunissait dimanche, dans la salle municipale des fêtes, plus de 1.200 personnes, — les membres des Amicales laïques et leurs familles — sous la présidence de l'administration municipale, et de M. Connesson, inspecteur primaire.

A 4 h. 15, les présidents, accompagnés de M. Conem, adjoint au maire, prennent place, suivis du jeune et sympathique M. Maurice Potel, président de la Fédération des Amicales laïques, des directeurs d'écoles, et de tous les membres du comité.

Le Cercle philanthropique, que dirige avec autorité M. Mahieu, exécute avec maestria « La Marseillaise », une « Fête à Tolède », et « Colombine ».

M. Maurice Potel prononce une allocution de belle allure. Il montre l'Ecole laïque « sortie triomphante, plus alinée et plus forte, d'une lutte sans merci ». Il rappelle que les enseignements de la France républicaine « forment la conscience des nations, sapent les autocraties, bouleversent les empires et préparent l'avènement définitif et prochain de la République des peuples, la République universelle ». Il dit que la doctrine de l'Ecole laïque « vivra éternellement, car elle ne se base point sur des chimères vides, mais sur les réalités mêmes de l'existence ». Il fait enfin cette forte déclaration : « Il faut que les iniquités s'effacent, que chaque individu ait droit à sa part de bonheur sur terre ; mais en retour, qu'il sache pratiquer enfin ces devoirs de solidarité humaine que nous ont tracés, à tous les âges, les maîtres de la Science et de la Raison. »

M. Connesson parle avec le ton de l'apôtre ; on sent qu'il aime passionnément l'œuvre à laquelle il donne tout son dévouement, toutes ses pensées ; ses paroles produisent une vive impression sur l'auditoire.

Enfin, le maire, M. Chas, clôt la série des harangues par une brève, mais énergique et fraîche exhortation au travail conscient et intelligent qui élève et fortifie l'esprit et qui est le seul générateur du progrès.

« Que dire maintenant de la partie purement récréative. Elle fut parfaite en tous points, et les plus délicats y ont trouvé un véritable régal. Deux jeunes gens, MM. Hochedez et Houvenaghel, ont exécuté de charmante façon, une fantaisie pour clarinettes ; le duo de MM. Delcourt (ténor et baryton), a été très goûté ; le baryton Delcourt a chanté le « Cri de la Terre » avec beaucoup d'émotion ; M. Bulteau s'est surpassé dans l'admirable poème « La Robe », et dans la délicieuse ballade de V. Hugo, « La Fiancée du Timbalier » ; M. Marcel Bodelle, basse-chantante, a interprété avec art, « L'Ancien » et « La Légende des Flots bleus » ; M. Paul Douchet a dit avec une finesse exquise, de bien jolis monologues ; enfin, Mlle Fontenier et MM. Dhénin, E. Lefebvre, Dewolf, H. Pouchain ont joué avec âme un petit drame, « Le Potion ». Mlle Delettrez a tenu le piano d'accompagnement avec grâce et aisance.

A tous ces artistes, amateurs ou professionnels, nous adressons nos plus vives félicitations, et nous les remercions d'avoir prêté leur dévoué concours à cette fête tant que dont ils ont si parfaitement assuré le succès.

LA MADELEINE

Sabotage. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont coupé 7 fils téléphoniques sur le territoire de La Madeleine, près le pont de Saint-André.

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Pour les enfants. — Le dimanche 25 courant, eut lieu, dans cette commune, la fête organisée au profit des enfants nécessiteux, par les associations des anciens et anciennes élèves des écoles communales. Les spectateurs témoignèrent leur satisfaction par de nombreux applaudissements.

Cette soirée fait honneur aux organisateurs et aux acteurs.

NOUVELLES RÉGIONALES

Les Surprises du Marché à Terme A ROUBAIX

La déconfiture des Baissiers du coton. — La laine baisse toujours. — Situation alarmante.

La note publiée mardi matin, par le « Progrès du Nord » et « l'Avenir de Roubaix-Tourcoing » a créé une indescriptible émotion dans tous les centres industriels de notre département.

Il est donc de notre devoir d'informateur impartial de revenir en détail sur cette affaire.

LA HAUSSE DU COTON

Il y a six mois, la balle de 50 kilos de coton était cotée 80 francs — cela vaut même très souvent moins de 50 francs — et le Bureau d'Agriculture de New-York ayant annoncé pour 1910 une récolte merveilleuse — 13 millions de balles au lieu de 11 comme les années précédentes — les baissiers s'amusaient follement lorsque survinrent les spéculateurs à la hausse qui firent tant et si bien que la balle de coton de 50 kilos fut cotée 97 francs sur décembre.

La déconfiture des baissiers devint inévitable et le déficit se chiffre par de nombreux millions.

Une dizaine de Roubaisiens sont pris ensemble pour plus de trois millions. C'est une somme déjà bien rondelette et nous souhaitons que, d'ici quelques jours, on n'annonce pas un trou plus grand encore.

Toutefois on dit ici que les filateurs de coton, eux, ne vont pas trop souffrir de cet lamentable état des choses, car leurs pertes vont être compensées par une augmentation du prix des tissus de coton qui valaient 3 francs et se vendent aujourd'hui 4 francs le kilo.

Y aura-t-il une baisse prochaine, avons-nous demandé à quelqu'un de bien placé pour nous renseigner.

Sa réponse a été catégorique : « Une baisse inévitable est proche, car cette situation ne doit pas, ne peut pas se prolonger, mais ce jour-là la cote va faire un bond formidable en arrière ».

LA BAISSE DE LA LAINE

Nous l'avons dit hier, la cote de la laine, en bourse de Roubaix, baisse chaque jour d'une façon inquiétante. Le 22, on cotait : janvier 5.82 ; février 5.72 ; mars 5.67 ; avril 5.62 ; mai 5.62 ; juin 5.60 ; juillet 5.55 ; août 5.52.

Samedi 24, la cote était : janvier 5.72 ; février 5.62 ; mars 5.60 ; avril 5.55 ; mai 5.50 ; juin 5.50 ; juillet 5.47 ; août 5.45.

Totalement maîtres du marché, profitant du lamentable état des affaires — dans les usines il n'y a que la moitié des métiers qui battent — les baissiers, qui avaient vendu 320.000 kilos samedi, en vendaient encore 170.000 mardi à midi, avec, sur samedi, une nouvelle baisse de dix centimes au kilo, ce qui a donné : janvier 5.62 ; février 5.52 ; mars 5.52 ; avril 5.47 ; mai 5.45 ; juin 5.45 ; juillet 5.45 ; août 5.40.

Bien que l'on ne soit pas aux époques des ventes d'importation, c'est-à-dire aux époques où, coûte que coûte, il faut vendre pour payer en belle et bonne monnaie, la situation est plus qu'alarmante : encore deux jours de baisse et c'est pour plusieurs une formidable déconfiture.

Décidément, les leçons du passé ont été oubliées par les spéculateurs, puisque la terrible déconfiture de 1900, qui sema tant de ruines à Roubaix et à Tourcoing, — à l'époque, on s'en souvient, on parla de 80 millions de pertes — n'a pu empêcher le gâchis et l'affolement de la bourse en cette fin de 1911, où les ventes à découvert ont la même importance qu'en 1900.

EMILE VERAN.

La double tentative de meurtre du Marais de Lomme, en 1906

RÉVÉLATIONS INTÉRESSANTES. — LA COLÈRE FAIT PARLER UNE FEMME QUI DÉNONCE SON MARI

Le 14 décembre 1906, deux vieillards, les époux Joisten, cabaretiers au Marais-de-Lomme, étaient assommés dans leur lit à coups de gourdin par deux bandits qui s'étaient introduits chez eux par effraction, pour voler. Furieux de n'avoir rien trouvé et dans l'intention de continuer tranquillement leurs investigations criminelles, ils s'étaient sur les vieillards endormis qu'ils laissèrent pour morts.

L'une des victimes mourut un an après, des suites de ces atroces blessures : l'enquête menée avec diligence par le Parquet ne parvint jamais à faire découvrir les coupables, et l'affaire fut classée.

UNE QUERELLE ENTRE ÉPOUX

Il y a quelques jours, une cabaretière, habitant 121, rue de Lille, à Lomme, Mme Augustine Desrucles-Taillot, venait trouver le commissaire de Lomme et lui rapportait une conversation qu'elle avait surprise, entre les époux D..., ses voisins, actuellement dans le bassin houiller de Lens.

C'était au cours d'une violente querelle de ménage, les époux D..., dont le mari fut un des principaux témoins de cette affaire, et dont les témoignages contradictoires attirèrent sur lui de graves soupçons.

Mme Desrucles déclara que, au cours de cette scène bruyante, la femme D. se serait écriée : « Si tu ne me laisses pas aller, je dirai que c'est toi qui as essayé d'assommer Josien, avec B... »

Ce B... ainsi dénoncé était passé la veille du crime devant le cabaret des époux Josien, paraissant l'examiner avec attention. Voici ce que notre collaborateur de l'époque disait de cet individu : « B... a une très mauvaise réputation : paresseux, sans scrupules, batailleur, il est considéré comme un des êtres les plus dangereux du village... »

Il put fournir un alibi qui fut reconnu exact, grâce aux dépositions de sa maîtresse.

M. Delalé qui a été avisé de cette révélation va reprendre l'instruction de cette affaire et faire rechercher D.. et B...

La crise des transports dans le Nord

ENQUÊTE OFFICIELLE

Mardi, à 11 heures, M. Villain, directeur du contrôle des chemins de fer au ministère des travaux publics, est arrivé à Douai, par le rapide 3/9, pour continuer l'enquête commencée la semaine dernière sur la crise des transports du charbon, à la suite de son entrevue à la Chambre des Houilleres du Nord.

Il a été reçu sur le quai par M. de Fontenailles, directeur des chemins de fer au ministère des Travaux publics. — arrivé à Douai lundi soir, — et par MM. Buchet, directeur, et Huret, chef des services commerciaux des mines d'Ostricourt.

Ces messieurs ont aussitôt monté dans une auto qui les attendait place de la Gare, et sont partis pour Libercourt, où les délégués ministériels ont pu constater de visu l'augmentation des stocks de charbon sur le carreau des fosses de la Compagnie d'Ostricourt et la pénurie de matériel pour assurer le transport de ce combustible.

De là ils ont gagné Abscon, où ils ont visité des fosses de la Compagnie des mines d'Anzin, où ils ont fait les mêmes constatations. Ils ont ensuite regagné Douai où, à 4 heures 53, ils ont pris le rapide pour Paris.

DANS LE BASSIN HOUILLER DU PAS-DE-CALAIS

MM. Fontenaille, directeur des chemins de fer, et Villain, directeur du contrôle commercial des chemins de fer, tous deux au ministère des travaux publics, sont revenus mardi dans le Pas-de-Calais, pour se rendre compte de l'état des fosses par suite de la mise au stock. Ils ont visité les fosses nos 1, 2 et 6 des mines d'Ostricourt.

MM. Fontanelle et Villain, qui ont emporté des photographies des fosses de cette Compagnie, ont pu voir que celle-ci serait réduite au chômage si la situation des transports ne s'améliorait pas. Des explications qu'ils requirent ils purent se rendre compte de la difficulté de l'heure présente pour les Compagnie n'extrayant que du charbon maigre, mal dont ne souffrent pas les charbonnages producteurs de gras.

Voici comment la situation nous fut dépeinte par une personne autorisée :

« Le tout-venant maigre est invendable. Il faut le diviser en gros à la main, gaillette, gaillettin, lèdes de moineau, bralsettes, grains, fines et poussiers, soit par les criblages, soit par les lavoirs. Les poussiers alimentent les usines à briquettes et à boulets.

« En temps normal, la majeure partie du charbon est, de suite, classée puis chargée directement dans les wagons du Nord ; pr, en ce moment, le manque de matériel mis à la disposition de la Compagnie par le chemin de fer du Nord, oblige à la mise en stock d'une grande quantité du tout-venant, ce qui entraîne l'arrêt, la moitié du temps, des criblages, lavoirs et usines.

« Si l'outillage pouvait marcher, on ne mettrait que des fines en stock, n'importe où, et les sacrifices ne portant que sur ces produits les charbonnages maigres pourraient vivre.

« Il serait urgent que la Compagnie du chemin de fer du Nord veille un peu à l'existence des petites Compagnies comme celle d'Ostricourt, ou alors ce sera le chômage. »

AU PORT DE DUNKERQUE

On n'a pas travaillé vendredi après-midi, au port, on n'a pas travaillé dimanche, on n'a pas travaillé lundi matin et on a travaillé très peu hier en raison du mauvais temps. La situation, comme on le voit, ne s'améliore pas, et pourtant les wagons ne manquerent pas. La Compagnie en a donné onze cents lundi et un millier hier et tous n'ont pas été employés.

Ce nouvel incident est la cause que plusieurs navires destinés à Dunkerque, ont reçu des ordres pour suivre sur une autre destination.

D'autre part, des affrètements en cours sont suspendus en attendant que la question qui divise le commerce et les ouvriers soit solutionnée.

C'est, comme on le voit, une grande perte pour Dunkerque.

Le Comité de Défense des intérêts du port et le Syndicat ouvrier cherchent actuellement un terrain d'entente.

Un cadavre mystérieux à Boulogne

On découvre sur le pont du chemin de fer traversant la Liane, le cadavre entièrement nu d'une femme inconnue.

Hier matin mardi, vers 6 heures, un employé de chemin de fer, M. Sergent, franchissait le pont de pierre qui traverse la Liane et où passe la voie Calais-Boulogne, lorsque, dans l'obscurité, il heurta du pied une masse inerte.

S'étant baissé, il constata avec effroi se trouver en présence du cadavre entièrement nu d'une femme.

Il courut prévenir la police.

Celle-ci fit procéder, peu après, à l'enlèvement du corps et à son transport à la Morgue.

A l'heure où on nous télégraphie l'identité de la malheureuse n'a pas encore été établie.

Ses vêtements ont été retrouvés sous le pont, le long des berges de la Liane.

Carnet du Lecteur

Madame Vve Veilletet et son fils font part aux nombreux amis de Monsieur Eugène Veilletet, Buffetier à Lille, que les messes de six semaines, six mois et anniversaire ont été célébrées les 14 Février, 28 Juin et 27 Décembre, à Villegusien (Haute-Marne), lieu

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Bourses de séjour à l'étranger. — Par arrêté en date du 15 décembre, une bourse commerciale de séjour à l'étranger, d'une valeur de 3.000 francs, a été accordée à M. Louis Beurnel, ancien élève diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Lille, avec résidence dans l'Afrique méridionale anglaise.

Étrennes à nos Enfants

L'Album du Jeudi de la Jeunesse

comprenant 432 pages illustrées d'environ 2.000 gravures en noir et en couleurs. Prix 3 fr. 50.

L'Album de Fillette

de plus de 700 pages illustrées, comprenant, outre de belles gravures en noir et en couleurs, de beaux romans pour fillettes, jeux amusants, recettes de cuisine, modes de fillettes, etc. Prix 2 fr. 50.

L'Album du Petit Illustré

de plus de 700 pages également, destiné aux petits garçons. Prix 2 fr. 50.

Dans nos bureaux, 27, rue de Béthune, et chez nos dépositaires. Pour l'envoi franco, ajouter 60 centimes.

NORD

DOUAI

Dans la Magistrature. — Lundi, M. Legrand, président au Tribunal Civil de Douai et M. Chambeau, juge audit tribunal, récemment nommés ont prêté serment en cette qualité, lundi, devant la première Chambre Civile de la Cour d'Appel.

Mercredi, à 9 heures du matin, le Tribunal Civil de première instance de Douai, tiendra une audience solennelle pour procéder à leur installation.

La plaque de bicyclette. — Les plaques de contrôle pour bicyclettes sont en vente aux recettes buralistes et chez les débitants de tabac.

A partir du 5 janvier 1911, il sera veillé aussi contre les cyclistes dont les machines ne seront pas munies de la nouvelle plaque.

Le contrôle des appareils automatiques. — Les plaques de contrôle des appareils automatiques pour 1911 sont en vente dès maintenant à la recette principale des contributions indirectes, rue de l'Abbaye-des-Prés.

Les appareils qui ne seraient pas munis dès le 5 janvier 1911, seront l'objet de saisies et des procès-verbaux seront en outre dressés contre les débitants détenteurs.

Repos hebdomadaire. — Les commerçants sont autorisés à suspendre le repos hebdomadaire, en 1911 :

Les dimanches de Pâques et de la Pentecôte ;

Les quatre dimanches d'octobre, foire d'hiver ;

Le dimanche 3 décembre, précédant la fête de Saint-Nicolas le 6 du même mois.

Curage de courants. — Aux termes d'un arrêté préfectoral, le curage des courants des Fontinettes et de l'Enfant-Jésus devra être pratiqué par les riverains ou à leurs frais, du 2 janvier au 2 février 1911.

ŒUILLY

Un truc. — Un cultivateur de la commune, M. Ernest X... a été victime samedi dernier, au Franc-Marché de Cambrai, d'une singulière aventure.

Un maquignon l'accosta, lui demandant de lui rendre service en lui achetant pour 400 francs, un cheval qu'il lui désigna, lui promettant 50 francs de commission et lui donnant rendez-vous dans une auberge du voisinage.

Ernest X..., heureux de pareille subaine accepta, acheta le cheval, le paya de son